

FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE 2026-2028

Secteur des Productions Agricoles (Polyculture-Élevage et Grandes Cultures) – MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Productions agricoles.

Sources du tableau : OREF Grand Est, publication « Agriculture en Région Grand Est (Grandes Cultures et Polyculture-Élevage) : besoins en compétences et offre de formation existante » du 16 décembre 2025, complétée par les données et cartographies mobilisées lors de la séance de consolidation OREF du 6 octobre 2025, notamment l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2025 de France Travail.

Synthèse des données clés

Indicateur	Meurthe-et-Moselle	Repère de comparaison
Profil dominant	Polyculture et/ou élevage 62,5 % / grandes cultures 36,5 %	Grand Est : polyculture et/ou élevage 32,1 % / grandes cultures 32,7 %
Poids régional	5,1% des exploitations (9e rang)	-
Recrutements prévus (BMO 2025)	660 projets ; difficulté à recruter : 51,5% (5e rang en volume)	Grand Est : 7 590 projets
Effectifs scolaires et apprentis - polyculture-élevage et grandes cultures	238 jeunes (rentrée 2024)	Grand Est : 2 143 jeunes sur le même périmètre

Précisions de lecture : la catégorie Agreste « polyculture et/ou élevage » agrège plusieurs spécialisations et ne correspond pas à la seule part des exploitations associant cultures et élevage. Les effectifs correspondent à la rentrée 2024 et agrègent les formations initiales scolaires et en apprentissage du périmètre polyculture-élevage et grandes cultures recensées par l'OREF ; la formation continue n'est pas comprise. Les projets BMO couvrent les cinq familles de métiers agricoles retenues par l'OREF, soit un champ plus large que ce périmètre. Les valeurs départementales sont arrondies à la dizaine et constituent un signal à instruire localement, non une conclusion automatique sur l'offre de formation.

Analyse territoriale

La Meurthe-et-Moselle présente un profil agricole marqué par la catégorie statistique « polyculture et/ou élevage », complétée par une présence significative des grandes cultures. Dans le périmètre de cette feuille de route territoriale, ce profil invite à préciser les besoins liés aux systèmes de polyculture-élevage, aux ateliers d'élevage et à l'organisation du travail. Les valeurs chiffrées correspondantes sont reprises dans le tableau de synthèse ci-dessus.

Les intentions de recrutement et les tensions signalées sur certaines familles de métiers invitent à préciser localement ce qui relève de l'attractivité des métiers, de l'évolution des compétences attendues ou de parcours d'accès aux fonctions techniques et d'encadrement.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Ateliers d'élevage et systèmes de polyculture-élevage meurthe-et-mosellans** : préciser avec les acteurs locaux les besoins liés à la conduite des ateliers, à la complémentarité cultures-élevage et à l'organisation du travail.
 2. **Rayonnement de l'offre et ancrage territorial des parcours** : apprécier, avec les établissements et partenaires, les conditions locales d'orientation, de mobilité, de stage et de continuité entre formation, emploi et installation.
 3. **Fonctions techniques et organisation du travail à préciser localement** : croiser les tensions signalées sur les métiers de l'élevage et les fonctions techniques ou d'encadrement avec les retours des acteurs locaux, les volumes de projets déclarés et les parcours existants.
-

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement des données OREF Grand Est, BMO France Travail 2025, cartographie emploi-formation de l'OREF Grand Est et recommandations sectorielles Productions agricoles.

L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en emploi est à apprécier au regard des bassins de vie, des bassins d'emploi et des zones de recrutement des établissements, et non uniquement à partir des limites administratives du département. Pour la Meurthe-et-Moselle, les données disponibles invitent à croiser le profil agricole du département, les intentions de recrutement et les parcours accessibles dans les établissements et structures de formation.

La feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à instruire avec les établissements, les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- Quels besoins de compétences seraient à préciser pour les ateliers d'élevage et les systèmes de polyculture-élevage meurthe-et-mosellans ? Où les compétences en conduite d'ateliers, organisation du travail et coordination d'équipe sont-elles déjà abordées dans les parcours existants ?
 - Comment l'offre existante s'articule-t-elle avec les bassins agricoles, les zones de recrutement et les continuités entre formation, emploi ou installation ? Quelles conditions de mobilité, de stage, d'apprentissage ou de formation continue seraient à préciser ?
 - Les tensions signalées sur l'élevage et les fonctions techniques ou d'encadrement sont-elles confirmées localement ? Quels besoins et parcours d'accès à ces fonctions seraient à examiner au regard des volumes déclarés ?
-

C. AXES DE RÉFLEXION

Le diagnostic territorial suggère trois axes de réflexion pour l'offre de formation en Meurthe-et-Moselle.

Préciser les besoins liés aux ateliers d'élevage et aux systèmes de polyculture-élevage meurthe-et-mosellans. Le profil du département et les tensions signalées sur l'élevage invitent à apprécier les besoins locaux en conduite d'atelier animal, complémentarité cultures-élevage, organisation du travail et attractivité des parcours, sans préjuger d'une évolution de l'offre.

Apprécier le rayonnement de l'offre et l'ancrage territorial des parcours. Les conditions locales d'orientation, de mobilité, de stage et de continuité entre formation, emploi et installation gagnent à être instruites avec les établissements et partenaires, en tenant compte des zones de recrutement des établissements.

Préciser localement les besoins en fonctions techniques et organisation du travail. Les signaux sur les métiers de l'élevage et les fonctions techniques ou d'encadrement sont à croiser avec les retours des acteurs locaux, les volumes de projets déclarés et les parcours existants.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : croisement des recommandations sectorielles Productions agricoles, des données OREF Grand Est, des données BMO France Travail 2025 et des éléments d'analyse territoriale. Ces points sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire.

1. Préciser les besoins des ateliers d'élevage et des systèmes de polyculture-élevage meurthe-et-mosellans, puis repérer où les compétences en conduite d'ateliers, organisation du travail et coordination d'équipe sont déjà abordées.
2. Examiner l'articulation de l'offre avec les bassins agricoles, les zones de recrutement et les continuités entre formation, emploi ou installation, ainsi que les conditions locales de mobilité, de stage, d'apprentissage ou de formation continue.
3. Objectiver, avec France Travail, l'OREF et les partenaires professionnels, les tensions sur l'élevage et les fonctions techniques ou d'encadrement, puis examiner les besoins et parcours d'accès concernés au regard des volumes déclarés.